



FORMULAIRE DE DEMANDE AYANT DROIT PRESSE / PHOTOGRAPHE

SAISON 2025 / 2026

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : Prénom :

Né(e) le : / /

N° Licence (Obligatoire pour les photographes clubs FFF) :

Club :

Fonction : ☐ Presse ☐ Photographe club

Adresse :

Code postal : Localité :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La carte ayant-droit est délivrée exclusivement aux représentants de la presse locale et aux photographes mandatés par un club du District Dordogne Périgord.

Elle permet l'accès aux installations sportives dans le cadre de la couverture médiatique des compétitions organisées par le District, dans le respect des règlements en vigueur et des consignes des clubs recevant. La personne devra être identifiable par une chasuble.

La délivrance de cette carte est **gratuite (0 €)** pour la saison 2025 / 2026.

Toute demande doit être validée par le District Dordogne Périgord.

Date : / / Signature du demandeur :

Cadre réservé au District Dordogne Périgord

Validation : ☐ Oui ☐ Non

Observations :

Signature (Nom et Prénom du signataire) :